

INVERTÉBRÉS

Écrevisse à pinces bleues

Faxonius virilis (*Orconectes virilis*)

Geknobbelde Amerikaanse rivierkreeft × Virile crayfish × Viril-Flusskrebis

Origine

Amérique du Nord

Voies d'introduction

Échappées de captivité (aquarium, aquaculture), accidentellement présentes dans des lots de réempoissonnement. Dispersion naturelle depuis les pays voisins.

Usages en Belgique

Dans le passé, cette espèce était détenue dans des aquariums, des étangs et des mares de jardins par des particuliers.

Distribution en Belgique

Absente.

Habitat potentiel en Belgique

Rivières, étangs et canaux, souvent dans des eaux riches en nutriments.

Nuisances

Les écrevisses nord-américaines sont porteuses saines de la peste de l'écrevisse, une maladie fatale à l'écrevisse indigène *Astacus astacus*. Du fait de leur régime alimentaire omnivore et de leur capacité à modifier les caractéristiques de l'habitat, elles peuvent induire des déséquilibres dans les écosystèmes aquatiques. Certaines provoquent également des impacts économiques significatifs (consommation des alevins, destruction des berges, etc.).



Caractéristiques

- Taille: n'excède généralement pas 10 cm (max 13 cm)
- Coloration brun-grisâtre à brun-verdâtre
- Unique épine proéminente sur les joues
- Large pince sans encoche marquée entre le doigt mobile et le doigt fixe
- 2 rangées de petites protubérances blanches sur les pinces ①
- Présence d'une pointe sur l'article précédant la pince ②

Espèces ressemblantes

De nombreuses espèces d'écrevisses sont commercialisées et peuvent être confondues avec celles reprises sur la liste européenne, particulièrement au stade juvénile, telles que *Cambarellus spp.*, *Cherax spp.*, et d'autres *Procambarus spp.* qui ne sont pas listées. Dans l'environnement, ces espèces peuvent être confondues avec l'écrevisse indigène *Astacus astacus*. Cette espèce peut être facilement confondue avec *Procambarus alleni*.

Pour plus d'informations

IDENTIFICATION ET ESPÈCES RESSEMBLANTES

- <http://biodiversite.wallonie.be/servlet/Repository/?ID=36648>

SITES RÉGIONAUX

- Wallonie: <http://biodiversite.wallonie.be/liste-invasives>
- Flandre: <https://www.ecopedia.be/pagina/uitheemse-invasieve-dieren> (NL)

MISE EN ŒUVRE DU RÈGLEMENT EUROPÉEN EN BELGIQUE

- <http://www.iasregulation.be/fr>

Restrictions

Sauf exceptions dûment prévues par le Règlement européen, cette espèce ne peut pas être importée, transportée, commercialisée, échangée, détenue, élevée, reproduite, ou libérée intentionnellement dans la nature au sein de toute l'Union européenne. En Belgique, des individus pourraient être détenus dans les zoos sous certaines conditions.